

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022**

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
A 2022/S06/D01	Plan de formation mutualisé du PFM Béarn des Gaves pour la période 2022-2025	<i>Approuvée</i>
A 2022/S06/D02	Rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif	<i>Approuvée</i>
A 2022/S06/D02	Déclassement et aliénation d'une portion de la voie communale n°13 dite Chemin de Darré Mouli	<i>Approuvée</i>

Affichage en mairie du 10 janvier 2023 au 10 mars 2023<sup>1</sup>

Le Maire, Jérôme TOULOUSE

  


<sup>1</sup> La liste des délibérations examinées par l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre et des syndicats de communes et syndicats mixtes fermés est adressée dans le délai d'un mois suivant chaque séance aux conseillers municipaux des communes membres de cet EPCI qui ne sont pas membres de son organe délibérant. Ces dispositions s'appliquent également aux membres des organes délibérants d'un EPCI ou d'une commune membre d'un syndicat mixte qui ne sont pas membres de son comité syndical (art. L.5211-40-2 du CGCT).